



PRÉFET DE LA SOMME

Direction départementale des territoires et de la mer Amiens, le 20 juillet 2017

Service de l'environnement et du littoral

Bureau police de l'eau

Dossier suivi par : Alexis Walbecq  
Tel : 03 22 97 23 10 - Fax : 03 22 97 23 08  
[ddtm-mise@somme.gouv.fr](mailto:ddtm-mise@somme.gouv.fr)

Agence Régionale de Santé de Picardie  
Délégation territoriale de la Somme  
3, boulevard Guyancourt  
BP 2704  
80027 AMIENS CEDEX 1

**Objet :** Autorisation environnementale au titre de l'ordonnance n° 2017-80 du 26 janvier 2017-  
Programme de restauration et d'entretien de la rivière la Cologne - Demande d'avis

**Référence :** 80-2017-00141

Je sollicite votre avis sur un dossier de demande d'autorisation environnementale mise en œuvre dans le cadre de la simplification administrative des procédures.

Vous trouverez sur la plateforme partagée Alfresco la version dématérialisée du dossier de demande d'autorisation environnementale déposé par l'Association Syndicale de la rivière la Cologne concernant l'opération suivante :

**Programme de restauration et d'entretien de la Cologne  
sur le territoire des communes de  
Roisel, Marquaix, Tincourt-Boucly, Cartigny, Buire-Courcelles, Doingt et Péronne**

Ce dossier a fait l'objet d'un accusé de réception, dans les conditions définies à l'article R181-16 du code de l'environnement, et a été déclaré complet en date du 18 juin 2017.

Conformément à l'article R.181-18 du code de l'environnement, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me donner votre avis sur le fond et sur la forme de ce dossier.

L'absence de réponse dans **un délai de 45 jours** à compter de la date du présent courrier vaudra avis favorable de votre part.

Le Directeur Départemental  
des Territoires et de la Mer  
Adjoint,

Damien LAMOTTE





PRÉFET DE LA SOMME

Amiens, le 20 juillet 2017

Direction départementale des territoires et de la mer

Service de l'environnement et du littoral

Bureau police de l'eau

Dossier suivi par : Alexis Walbecq  
Tel : 03 22 97 23 10 - Fax : 03 22 97 23 08  
[ddtm-mise@somme.gouv.fr](mailto:ddtm-mise@somme.gouv.fr)

Commission Locale de l'Eau du  
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux  
de la Haute Somme  
Monsieur le Président  
32 route d'Amiens  
80480 DURY

**Objet :** Autorisation environnementale au titre de l'ordonnance n° 2017-80 du 26 janvier 2017-  
Programme de restauration et d'entretien de la rivière la Cologne - Demande d'avis

**Référence :** 80-2017-00141

**Pièce jointe :** 1 dossier de demande d'autorisation environnementale

Monsieur le Président,

Le projet cité en objet étant localisé sur le périmètre du SAGE de la Haute Somme, je sollicite votre avis sur un dossier de demande d'autorisation environnementale mise en œuvre dans le cadre de la simplification administrative des procédures.

Vous trouverez en pièce jointe le dossier de demande d'autorisation environnementale déposé par l'Association Syndicale de la rivière la Cologne concernant l'opération suivante :

**Programme de restauration et d'entretien de la Cologne  
sur le territoire des communes de  
Roisel, Marquaix, Tincourt-Boucly, Cartigny, Buire-Courcelles, Doingt et Péronne**

Ce dossier a fait l'objet d'un accusé de réception, dans les conditions définies à l'article R181-16 du code de l'environnement, et a été déclaré complet en date du 18 juin 2017.

Conformément à l'article R.181-18 du code de l'environnement, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me donner votre avis sur le fond et sur la forme de ce dossier.

L'absence de réponse dans **un délai de 45 jours** à compter de la date du présent courrier vaudra avis favorable de votre part.

Après consultation, vous voudriez bien nous retourner l'exemplaire papier du dossier à toute fin utile pour la suite de l'instruction.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Départemental  
des Territoires de de la Mer  
Adjoint

Damien LAMOTTE

